



Extrait du Notre Journal

<http://notrejournal.info/Debut-du-NJ-MORA-THON>

# Début du NJ-MORA-THON !

- INFORMATIONS - ACTUALITES - Autres sujets - Vie du Journal -



Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2012

---

**Notre Journal**

---

Puissent les organisateurs et les animateurs du TELETHON me pardonner cet écart de langage !

**Mais il s'agit bien d'un problème grave qui touche NotreJournal et à travers lui, la personne même du créateur, animateur de NJ, j'ai nommé, votre serviteur : Marc MORA !**

Présent sur le NET depuis ses débuts, très vite j'ai investi l'espace PN !

Discussions, sites de documents, sites d'opinions, etc ... tout y est passé et aujourd'hui il reste plusieurs compartiments occupés !

- ▶ La référence historique avec [l'encyclopédie de l'AFN](#),
- ▶ Les souvenirs persos avec [Couscous, destins et paëlla](#), qui va devenir prochainement un sous ensemble de l'Encyclopédie,
- ▶ la [Recherche de personnes](#),
- ▶ un [album photos](#), en cours de transition, comme un sous ensemble de l'Encyclopédie,
- ▶ site sur [le 19 mars 1962](#), Puis [NotreJournal](#) que vous lisez actuellement ...

Plusieurs projets, dont l'un de recensement, afin d'établir un profil le + précis possible de la population qui a été "repliée" sur la métropole et ailleurs ...

**Tout ce travail gigantesque (avec d'innombrables participants) est mis à mal par un procès perdu de NotreJournal.**

Rappel :

En décembre 2008, un article de NJ était consacré au monument de Marignane érigé par l'ADIMAD à la mémoire des combattants OAS et à toutes les polémiques suscitées par cette édification, cet article a reçu, comme à l'accoutumée, de nombreux commentaires, dans le forum lié à l'article lui-même.

Cet article comme les autres devenait uniquement visible par les abonnés au bout d'un délai de 7 jours et n'était plus public à ce moment-là !

Hélas, avant ce délai de 7 jours, un commentaire déposé par un lecteur, évoquait l'attitude du fils GAVOURY (dont le père commissaire de la République a été abattu par l'OAS en avril 1961) et il a échappé à notre vigilance formelle, son contenu tombait sous le coup de la LOI (diffamation de la mémoire des morts) !

*En effet, nous essayons dans la mesure du possible de TOUT DIRE mais en essayant de le faire dans des formes non sujettes à poursuites !*

Ce "dépassement" a été constaté par le fils GAVOURY qui a déposé plainte et a fait le support d'une poursuite à l'encontre de NotreJournal (par son animateur) et du visiteur qui s'était exprimé !

- ▶ Première instance à CRETEIL, mauvaise limonade grosse condamnation (à CRETEIL c'est normal !) pour NJ (MORA) et le lecteur,
- ▶ Appel à PARIS, peine légèrement allégée et nous n'avons pas été plus loin (sans doute cela eut été judicieux, car plus la juridiction monte plus les faits sont regardés objectivement !).

Nous étions chacun condamnés à une amende et à réparation à Gavoury fils.

## Début du NJ-MORA-THON !

Bref, le couperet est déjà tombé, il ne restait plus que les modalités de la condamnation à appliquer, c'est chose faite, c'est arrivé au courrier !

*J'aurai bien zigouillé l'huissier, mais il ne faut pas confondre le message et le messenger ! (humour crispé)*

**NotreJournal par l'intermédiaire de son supporter N°1 se retrouve dans une galère invraisemblable !**

Pendant la période du procès déjà certains d'entre vous, ont été d'un secours précieux, particulièrement touchant et sans vous je n'aurai jamais pu rien faire !

J'ai aussi reçu beaucoup de messages de soutien regrettant de ne pouvoir agir concrètement, mais manifestant leur solidarité !

L'animateur de NJ se retrouve donc la cible de 2 actions :

- ▶ une amende de l'Etat,
- ▶ un préjudice au profit du sieur GAVOURY !

Le tout représente un peu + de 10 000 euros !

Seul je ne pourrais pas ! Donc je fais appel à votre aide !

Concrètement je suis prêt à signer tout papier reconnaissant mon engagement de vous rembourser (par contre svp ne soyez pas pressés) les dons simples sont les bienvenus aussi !

Participer par chèque	Participer par CB ou Paypal
<p>Envoyez votre soutien à :</p> <p><b>Marc MORA</b> <b>26, ave Paul Lafargue</b> <b>94500 Champigny sur Marne</b></p> <p>à l'ordre de Marc MORA</p> <p><i>Si vous souhaitez un engagement de ma part à vous rembourser indiquez les dans votre courrier ou au dos de votre chèque ajoutez : "REMBOURSEMENT GAVOURY"</i></p>	<p><b>Cliquez simplement sur le bouton</b> qui suit, si vous avez un compte Paypal c'est direct, [<a href="https://www.paypalobjects.com/fr_FR/i/scr/pixel.gif">https://www.paypalobjects.com/fr_FR/i/scr/pixel.gif</a>]</p> <p>sinon <b>cliquez le bouton</b> puis sur <b>Vous n'avez pas de compte PayPal ? Cliquez sur Continuer pour effectuer simplement votre paiement par carte bancaire et indiquez votre CB.</b></p> <p><i>Dans les commentaires, ajoutez REMBOURSEMENT GAVOURY si vous souhaitez que je vous envoie un engagement de remboursement.</i></p>

**En devenant le porte voix de nos compatriotes dans cette affaire, NotreJournal et son animateur se retrouvent être devenus la cible de tous ceux qui nient la vérité historique au profit de leur these idéologique !**